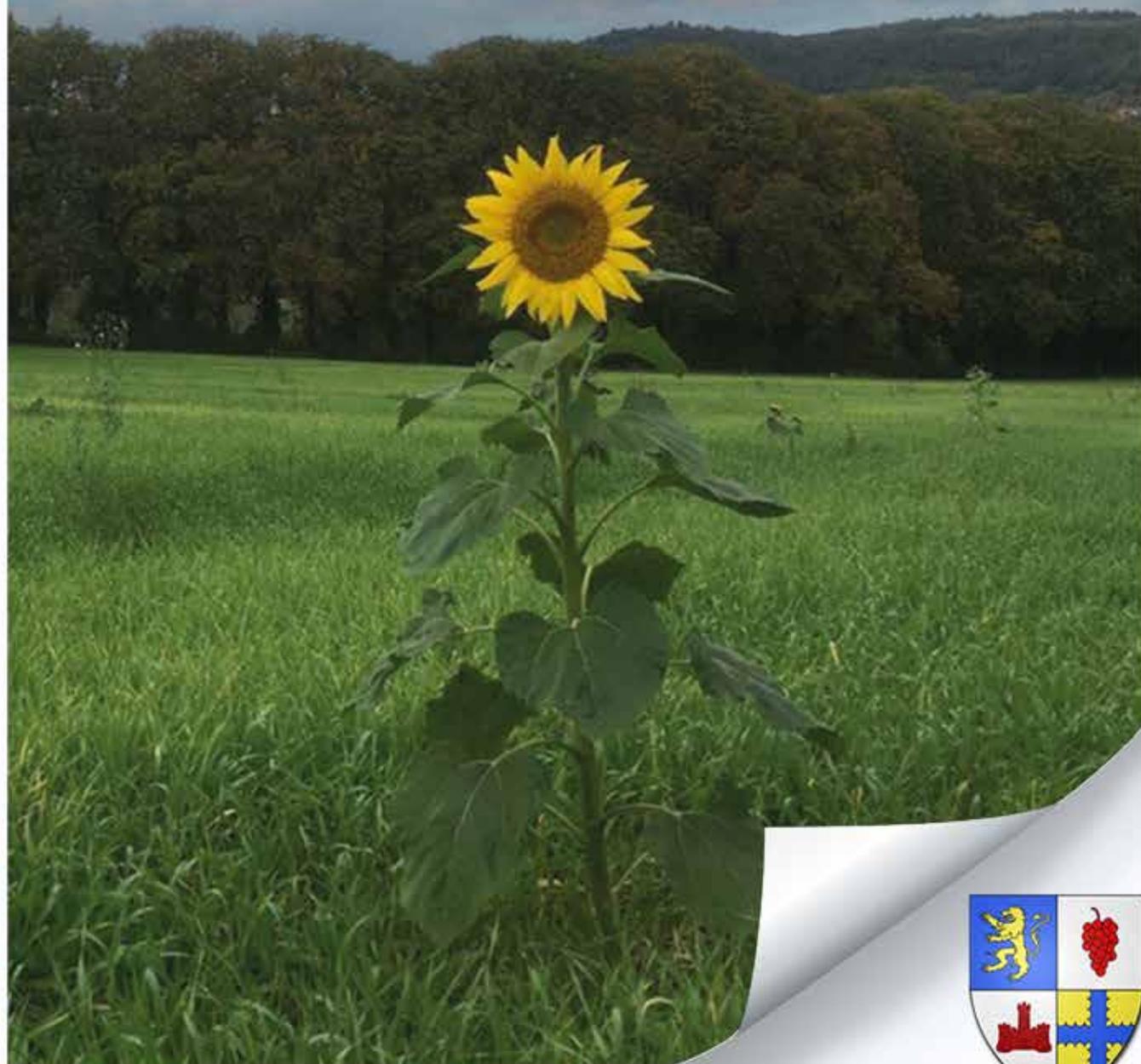
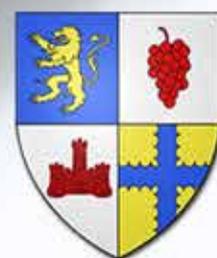


BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Le Crest



DÉCEMBRE 2022



Suivez toute l'actualité de la commune sur www.lecrest.fr

NUMÉROS *utiles*

Mairie : 04 73 39 38 63

École : 06 71 74 42 70

Garderie : 06 71 74 49 75

Restauration scolaire :

07 88 50 03 12

Élu d'astreinte : 06 83 44 67 94

Pompiers : 18 – 112

SAMU : 15

Centre anti-poison

CHU Clermont-Ferrand

04 73 15 20 20

Centre anti-poison

Place de Jaude

Clermont-Ferrand :

08 99 72 31 04

Gendarmerie de Veyre

Monton :

04 73 69 60 16 ou composez le 17

Sommaire

Etat civil	3
Horaires d'ouverture de la Mairie en fin d'année	3
Vie municipale	4 - 9
Travaux	10
École	11
Jeunesse	12
Vie sociale	12 - 13
En bref	14 - 18
Associations	19 - 25

Le Crest - Bulletin d'informations municipales.
Responsable de publication : Gérard Perrodin
Création et Impression : Delta Com' Cournon
d'Auvergne
Imprimé en 650 ex

Editorial

CHÈRES CRESTOISES ET CHERS CRESTOIS

L'année qui s'achève fut une année difficile, entre la sécheresse, la guerre en Ukraine, la pénurie de divers produits, l'augmentation des énergies en tout genre, rien ne nous fut épargné.

Dans le contexte actuel de crise de l'énergie mondiale, la commune subit des augmentations tarifaires sans précédent pour la fourniture de gaz, d'électricité, de carburant et de matières premières.

Nos dépenses de fonctionnement s'envolent littéralement avec une multiplication par deux des frais d'électricité et par trois des frais de chauffage au gaz.

Pour palier ces événements, nous avons pris des mesures pour maîtriser notre consommation d'énergie.

Nous avons anticipé en dotant une partie de notre éclairage public de LEDs et nous avons modifié récemment la durée d'éclairage de nuit.

Parallèlement, nous avons équipé la salle des Loisirs de pompes à chaleur plus performantes et moins énergivores. Nous avons installé, où cela était possible, des thermostats pour pouvoir régler la température au profit des associations et des locations des salles. Dans les bâtiments communaux nous avons également commencé à changer les menuiseries, devenues trop vieilles, pour les remplacer par des plus isolantes.



Cet effort nécessaire doit être partagé. Des solutions existent pour réduire nos factures énergétiques et des petits gestes simples peuvent être adoptés chez soi, au travail pour limiter le gaspillage. C'est l'objet du dossier dans ce bulletin. Vous y découvrirez comment chacun peut agir, à son échelle et celle de sa famille.

C'est également ce que nous essayons de faire chaque jour et nous devons agir davantage pour réduire nos déchets. En matière de collecte, les bacs individuels et collectifs sont voués à disparaître, pour être remplacés par des colonnes métalliques « décorées ». Telle est la volonté de notre syndicat de collecte pour diminuer les coûts.

Je crois sincèrement à la force du collectif, et plus encore lorsque nous traversons des temps incertains où la prise de décisions concrètes et le bon sens sont de mise.

Essayons, en 2023, de profiter des beaux moments du quotidien et de prendre la vie du bon côté.

Gérard PERRODIN

Maire

Vice-président AMF 63

ÉTAT CIVIL 2022

Naissance

du 1^{er} au 31 décembre 2021 et
1^{er} janvier au 31 novembre
2022

Alexandre, Sylvain, David BRAUX
le 20 décembre 2021

Jade DA SILVA
le 1er mars

Paul, Hervé, Jean-Max BOURLIER
le 23 mars

Naël SAHUT
le 1er mai

Lison, Edith FOUCRAS
le 04 mai

Mahé, Louis, Marceau VERNET
PEPIN le 08 juin

Eléanore, Arya BASTIDE
le 26 juillet

Léna, Rose, Marie TALABARD
le 29 octobre

Gianna CHEZE
le 15 novembre

Mariage

Mathilde, Stéphanie VALLON et
Benoit BOL le 19 mars

Adiba BENJELLOUN et Joseph,
Laurent MURGIA le 28 mai

Muriel, Amélie, Fabienne GIRON
et Simon, Jean-Etienne DAVIAUD
le 04 juin

Elise BISCUIT et Arnaud, Yves
BOUNIOL le 04 juin

Nadège BARRALON et Guil-
laume, François, Jean-Marie,
Etienne NIHOÛARN le 11 juin

Sandrine, Evelyne, Caroline
ROUEL et François, Paul TISSIER
le 22 octobre

Pacs

Sophie, Marie-Madeleine
HOTOT et Nicolas
DAUTRICOURT le 07 février

Audrey ALLOCHON et Quentin
MOSNIER le 24 février

Marine, Cindy MISSONNIER et
Jordan, Yassir BAUDOT le 16 mai

Transcription de décès

Michelle, Fernande, Mathilde
GARNIER le 14 décembre 2021

Gérard, Christian LAGUET
le 11 janvier

Michel, Alain, Clément LAFON
le 16 janvier

Marcel, Louis Albert BOUCHEIX
le 26 mars

Françoise, Madeleine, Ma-
rie-Pierre DE FROMENT le 30 mai

Adérito, Augusto RODRIGUES
le 05 juin

Raoul, Georges JANICOT
le 19 juillet

Roger, Jean-Paul DUCLOS
le 07 septembre

Marc, Pierre-Marie BRIAND
le 20 septembre

Daniel GADET le 05 novembre

Fermeture de la Mairie

POUR LES FÊTES DE NOËL

La mairie sera fermée pendant les fêtes de fin d'année du vendredi 23 décembre inclus au lundi 2 janvier 2023 inclus.

En cas d'urgence, un numéro est à votre disposition : **06.83.44.67.94**



Collecte DES SAPINS DE NOËL

La collecte des sapins de Noël aura lieu le **lundi 11 janvier 2023**.

Chacun pourra ainsi facilement évacuer son vieux sapin et ne pas l'abandonner sur la voie publique.

Les sapins seront ensuite apportés sur des plateformes adaptées aux déchets verts, où ils seront broyés pour être utilisés en paillage sur les espaces verts ou compostés pour amender les terres.

Les sapins devront être apportés Place du Moutier et déposés dans la zone prévue à cet effet.
Pas de sapins avec neige artificielle, pas de décorations, pas de sac à sapin.

Après les fêtes, les sapins de Noël peuvent être recyclés. Si l'on dépose le sapin à côté de la poubelle, si on l'abandonne devant chez soi, les camions de collecte classiques ne sont pas adaptés pour ramasser ce type de déchet souvent volumineux et pouvant endommager la benne.

Quels sapins déposer ?

Acceptés :

- les sapins naturels avec ou sans socle en bois (bûchette, croix...),
- les sacs « Handicap International »
- les sacs « Ok Compost »

Interdits :

- les sapins en plastique
- les sapins naturels floqués colorés
- les sacs en plastique
- les décorations (guirlandes...)
- et les pots en plastique ou en terre.

LA DÉCHETTERIE OUVERTE SIX JOUR SUR SEPT

Autre solution, la déchetterie est accessible six jour sur sept et vous permet de déposer les sapins qui seront valorisés. L'accès est gratuit pour les particuliers, sur présentation de la carte.

LOCATION *de salles*

Pour tout évènement (mariage, anniversaire...), si vous souhaitez louer la salle des Loisirs, ou la maison du Peuple, n'hésitez pas à contacter la mairie pour plus de renseignements au **04.73.39.38.63**.



ECLAIRAGE *public*

Afin de réduire les dépenses d'énergie, les horaires de l'éclairage public ont été modifiés.

L'éclairage sera éteint de 22h30 à 6h.

Il n'y aura pas d'éclairage durant la période estivale. La société Bouygues est chargée de modifier les horaires.

LE CREST N°42/2022

ARRÊTÉ RELATIF AUX HORAIRES D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Maire de la commune de LE CREST (PUY-DE-DOME)

VU l'article L2212-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui charge le Maire de la police municipale ;

VU l'article L2212-2 du CGCT relatif à la police municipale dont l'objet est « d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques », et notamment l'alinéa 1° dans sa partie relative à l'éclairage ;

VU la loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, et notamment son article 41 ;

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L.583-1 à L.583-5 ;

VU le décret n°2011-831 du 12 juillet 2011 relatif à la prévention et à la limitation des nuisances lumineuses ;

VU l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses et notamment son article 2 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre et de réduire la consommation d'énergie ;

CONSIDÉRANT qu'à certaines heures l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue ;

ARRÊTE

Article 1 : Les conditions d'éclairage nocturne sur le périmètre de la commune de LE CREST sont modifiées à compter du 1^{er} novembre 2022, dans les conditions définies ci-après. Ces modifications sont permanentes.

Article 2 : Sur la commune de Le Crest, l'éclairage public sera éteint de 22 h 30 à 06 h 00, tous les jours. Cette mesure est permanente. En heure d'été, l'éclairage public ne sera pas allumé entre le 1^{er} juin et le 30 septembre.

Article 3 : Monsieur le Maire de la commune de Le Crest est chargé de l'exécution du présent arrêté. Il prendra ainsi toutes les mesures d'affichage de ces modifications d'horaires dans la commune.

Article 4 : Cet arrêté sera transmis au préfet, à la gendarmerie, affiché en mairie et fera l'objet d'une insertion dans le bulletin municipal, d'une publicité via le panneau lumineux et l'application « panneau pocket ».

Article 5 : Le présent arrêté peut être déféré devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Il peut également faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

Fait à Le Crest, le 27 octobre 2022

Le Maire,

 Gérard PERRODIN

SICTOM des Couzes

[STOP aux erreurs dans le bac de tri]

Quel est le lien entre une chaussure, une couche, des restes alimentaires et un téléphone portable ? Ils ne font pas partie des déchets à trier dans le bac jaune et sont pourtant retrouvés tous les jours sur la chaîne du centre de tri !

Chaque erreur de tri engendre un surcoût de traitement et de transport à la collectivité. En 2021, le coût des refus de tri pour le SICTOM des Couzes s'élevait à 53.000 € pour 450 tonnes



100 % DES PAPIERS ET EMBALLAGES VONT DANS LE BAC JAUNE. EN VRAC, VIDÉS, NON IMBRIQUÉS

<p>Tous les papiers et cartons</p> <p>JOURNAUX, PUBLICITÉS, MAGAZINES, LIVRES, CATALOGUES, CAHIERS, ENVELOPPES, SACS...</p>	<p>Tous les emballages en plastique</p> <p>FLACONS, BIDONS, BOUTEILLES, TUBES</p> <p>POTS, BOÎTES, BARQUETTES, SACS ET FILMS PLASTIQUES</p>
<p>Tous les emballages en carton</p> <p>BRIQUES, CARTONNETTES, BOÎTES...</p>	<p>Tous les emballages en métal</p> <p>BOUCHONS, CAPSULES, COUVERCLES, BLISTERS MÉDICAMENTS...</p> <p>BOÎTES, CONSERVES, AÉROSOLS, CANETTES, TUBES...</p>

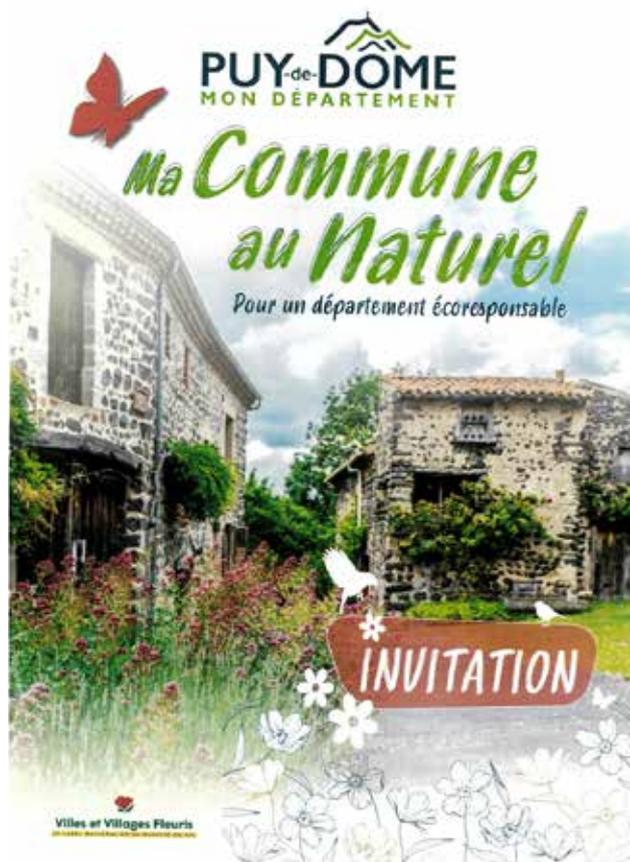
MA COMMUNE *au naturel*

Suite à sa visite de la commune au mois de juin, le jury du conseil départemental «Ma commune au naturel, pour un département écoresponsable» a attribué un prix à la commune du Crest pour son engagement.

Divers critères sont pris en compte afin d'évaluer l'engagement en faveur de l'embellissement mené par les villes et les villages pour leur attractivité et pour le bien-être de la population, en intégrant des mesures en faveur du développement durable (valorisation des espaces publics et naturels, patrimoine végétal, mise en valeur du petit patrimoine, économie des ressources en eau, zéro phyto...).

Le prix a été reçu le 9 décembre 2022 par les employés communaux et les élus engagés dans ce projet qui œuvrent chaque jour pour la mise en place de cette démarche.

L'un des critères d'attribution du prix étant l'implication des habitants, nous invitons celles et ceux souhaitant prendre part à la démarche à contacter la mairie en vue de la mise en place d'une réunion publique, comme nous l'avons fait en 2022.



RÈGLES DE *civisme*

Vous avez un chien, vous avez des devoirs !
Vous êtes tenu de ramasser les déjections de votre animal.

Laissez l'environnement propre.

Pensez à ceux qui mettent les pieds dans ses déjections !

Il faut savoir que le fait de ne pas ramasser des déjections canines, est passible d'une amende de 35 €, Art R 632 du code pénal.



Article R632-1 du Code Pénal

Hors le cas prévu par l'article R. 635-8, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. Est puni de la même peine le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures.

Les personnes morales peuvent être déclarées responsables pénalement, dans les conditions prévues par l'article 121-2, des infractions définies au présent article.

La peine encourue par les personnes morales est l'amende, suivant les modalités prévues par l'article 131-41.

RÈGLES d'urbanisme

1 - Préconisations de l'architecte des bâtiments de France (A.B.F.) **sur bâti ancien** (résumé)

I) FACADES :

Enduit à la chaux ou enduit monocouche à base de chaux teintés sable ocré, beige ocré, finition talochée.

Encadrements en pierre de taille destinés à rester apparents.

Teinte des enduits selon les nuanciers Parex et Weber consultables en mairie.

II) MENUISERIES :

Réalisées en bois à peindre.

Les menuiseries en PVC ou de couleur blanche sont interdites.

Volets (sans système présentant des écharpes en Z) :

- en bois
- battants
- à barre ou à cadre
- à lames persiennes.

Les volets roulants sont interdits.

Portes d'entrée : en bois, sans demi-lune en partie haute.

Portes de grange ou de garage : en bois à larges planches verticales.

Nuancier menuiseries* :

Référence nuancier Le Chromatic – La Seigneurie ou similaire et R.A.L.

Gris clair / Gris bleu / Gris vert / Brun ou brun-rouge

*Le nuancier détaillé ainsi que les références des couleurs sont consultables en mairie.

III) TOITURES sur bâti ancien :

Toitures à faible pente couvertes de tuiles terre cuite rouge uni :

tuile creuse ou tuile romane.

Les tuiles béton, les tôles ondulées ne sont pas autorisées ainsi que tous matériaux étrangers à la région.

Clôtures : une déclaration de travaux doit être déposée en mairie pour l'édification de toute clôture sur l'intégralité du territoire communal.

2 - Préconisations de l'architecte des bâtiments de France (A.B.F.) **en secteur pavillonnaire** (résumé)

I) FACADES

Aspect enduit.

Enduits réalisés à base de chaux talochée ou grattée, dans les tons de beige ocré.

Les enduits de couleur vive, le blanc pur, à gros relief ainsi que le ciment gris sont proscrits.

Teinte des enduits selon les nuanciers Parex et Weber consultables en mairie.

II) MENUISERIES

Les menuiseries de fenêtres pourront être en :

- bois, métal (aluminium) ou en matériau de synthèse (PVC) **selon l'emplacement du projet par rapport aux monuments historiques (traité au cas par cas par l'A.B.F.).**

Couleur des menuiseries :

- **soit** des couleurs claires dans les tons de beige clair, gris clair ou gris colorés

- **soit** des teintes sombres dans les tons de gris ou brun.

La teinte blanche est interdite dans le cône de vue des monuments historiques.

En fonction de la situation du projet par rapport aux monuments historiques, toutes les fenêtres et portes fenêtres de dimensions traditionnelles devront être munies de volets battants en bois peint.

Les baies vitrées pourront recevoir des volets roulants : leur coffre sera encastré dans ou derrière les linteaux et ne sera pas visible depuis l'extérieur. La couleur des volets roulants sera identique à la couleur des volets battants.

Référence nuancier* Le Chromatic – La Seigneurie ou similaire et R.A.L.

Gris clair / gris beige / Gris bleu / Gris vert / Brun / brun-rouge

*Le nuancier détaillé ainsi que les références des couleurs sont consultables en mairie.

III) TOITURES :

Toitures à faible pente couvertes de tuiles terre cuite rouge uni :

tuile creuse ou tuile romane.

Les tuiles béton, les tôles ondulées ne sont pas autorisées ainsi que tous matériaux étrangers à la région.

Clôtures : une déclaration de travaux doit être déposée en mairie pour l'édification de toute clôture sur l'intégralité du territoire communal.

URBANISME 2022

Certificats d'urbanisme : 55

Demandes préalables de travaux : 51

Permis de construire : 6

CONCESSIONS *cimetière*

Plusieurs tombes dans l'ancien cimetière ne sont pas entretenues.

De petits panneaux seront positionnés devant chaque concession concernée.

Un procès-verbal va être rédigé par l'Officier d'état civil. Il dressera la liste des concessions en l'état manifeste d'abandon. Il sera affiché au cimetière et consultable sur le site internet de la commune.

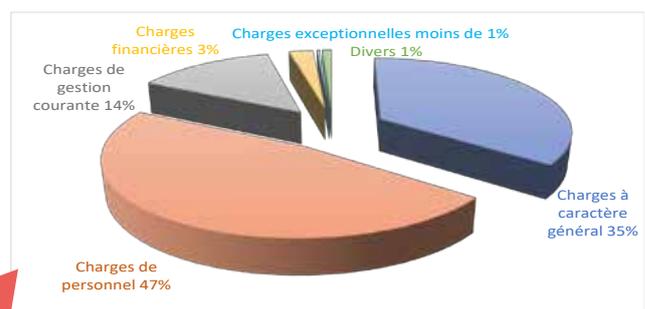
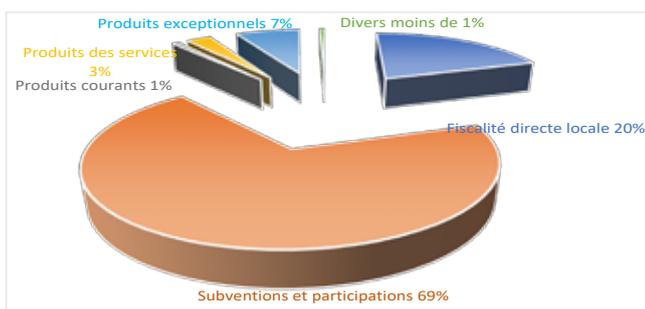
La commune entame une procédure de reprise. Toute personne pouvant justifier de sa qualité de concessionnaire ou ayant droit peut prendre contact avec le service de l'état civil de la commune par téléphone au **04.73.39.38.63** ou par mail à : **secretariat@mairielecrest.fr**



Finances de la commune

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2021

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général <small>(petit matériel, entretien réparations, fluides, assurances)</small>	276 687 €	Fiscalité directe locale <small>(impôts et taxes : taxes d'habitations et foncières)</small>	534 450 €
Charges de personnel <small>(salaires et charges sociales)</small>	371 689 €	Subventions et participations <small>(Etat, autres collectivités, dotations)</small>	1 857 399 €
Charges de gestion courante <small>(subventions et participations, indemnités des élus)</small>	107 521 €	Produits courants <small>(locations, baux, revenus de l'exploitation des services publics)</small>	19 544 €
Charges financières <small>(intérêts des emprunts, frais de renégociation)</small>	18 743 €	Produits des services	73 653 €
Charges exceptionnelles	2 454 €	Produits exceptionnels <small>(produits des cessions d'immobilisations)</small>	193 497 €
Divers (charges calculées) <small>(dotations aux amortissements et provisions)</small>	7 600 €	Divers (produits calculés) <small>(atténuation de charges)</small>	13 246 €
TOTAL DÉPENSES	889 968 €	TOTAL RECETTES	1 020 132 €



TRAVAUX EN COURS ET PROJETS PRÉVUS *au budget investissement jusqu'en 2026*

Réhabilitation du socle en pierre de la croix située à côté de l'église

Le projet permet de réinvestir les pierres qui s'abîmaient et de les intégrer à la réfection des escaliers de la mairie. Le socle de la croix de l'église sera prochainement refait à partir de pierre de Volvic.

Aménagement du cimetière et création d'un emplacement de cavurnes

Un budget de 2450 € a été investi pour l'aménagement du terrain et 12 000 € pour l'aménagement en construction (columbarium, cavurnes, jardin du souvenir).

Réhabilitation du clocher de l'église

Le projet de restauration du clocher comprend l'électrification des cloches, la réhabilitation du beffroi et la sécurisation des deux cloches et la pose d'abat-sons sur le clocher. L'église fera aussi l'objet de

travaux supplémentaires telle que la démolition de la sacristie et l'étanchéité des murs de l'église.

Réhabilitation de la Tour de l'Horloge

La restauration de la Tour de l'Horloge nécessite une réfection des joints et du crépi. Le coût de la restauration s'élèverait à 33 140 €.

Réhabilitation de la Tour de guet dite Tour Marsat à l'angle de la Rue sous Les Murs et de la Rue Paul Gaubin

Le projet comprend un sablage des murs en pierres apparentes de Volvic et la pose d'un enduit afin d'imperméabiliser la façade pour la somme de 24 420 €. La réfection du toit coûterait 7 200 €.

Démolition de la grange Gaudy Rue Paul Gaubin

Le coût de la démolition soignée des murs s'élèverait à 52 980 €. Les pierres, notamment d'encadrement, seront conservées.

Des murs « garde-corps » et des contreforts seront réalisés afin de créer un parking.

Réfection des bâtiments communaux

Les travaux de toitures des ateliers municipaux se sont élevés à 27 170 €.

Création d'un parking des « Rend Gorge »

Un parking d'environ 15 places sera créé afin d'améliorer le stationnement et de finaliser le projet d'aménagement du bourg. **Les travaux vont débuter au premier semestre 2023.**

Sécurisation des remparts du château

Afin de sécuriser les remparts du château et de protéger les habitations, une deuxième tranche de travaux va être engagée.

Consommation D'ÉNERGIE

Isolation des combles dans le bâtiment Place du Moutier. Baisse des températures dans toutes les salles communales ainsi qu'à la mairie.

CONSOMMATION d'eau

Pour diminuer la consommation d'eau, nous avons changé dans tous les bâtiments les brise-jets des robinets et les douchettes de douche.

Travaux DIVERS

Remise en état du gyrobroyeur et bétonnière par nos employés municipaux



Pose de la devise française par nos employés municipaux



Pose du grillage au cimetière



Rénovation de l'escalier de la Mairie

Effectifs scolaires 2022/2023

Cette année 100 élèves ont été accueillis à l'école de la Croix-St-Verny de la maternelle au CM2.

Les classes sont décomposées de la façon suivante :

- 11 enfants en PS+ 13 enfants en MS + 5 enfants en GS avec Caroline RONGEN et Anaïs JUILLARD ;
- 10 enfants de GS + 4 enfants de CP + 8 enfants CE1 avec Isabelle ESCURE et Anaïs JUILLARD ;
- 9 enfants de CE1+ 18 enfants de CE2 avec Claire CIESIELSKI ;
- 9 enfants de CM1+ 13 enfants de CM2 avec Sylvie CEYSSAT.

Remise des calculatrices AUX CM2

Après sept années passées à l'école de la Croix-Saint-Verny, les élèves de CM2 ont été reçus dans la cour de l'école pour partager un moment festif entourés de leurs parents, des élèves de CM1, des enseignantes, du personnel communal et des membres de la municipalité. Une calculatrice a été remise aux futurs collégiens par les élus de la commission école.

Gérard Perrodin, maire, a remercié le personnel communal rattaché à l'école et notamment Muriel MALAQUIN notre cantinière pour les nombreuses gourmandises préparées pour les enfants.

Cette année, les invités ont pu admirer une fresque composée de l'ensemble des photos de classe des élèves.



Achats et travaux DE L'ÉCOLE

Au cours de l'année 2022, nous avons remplacé le matériel suivant à la cantine :

- Ensemble lave-vaisselle, table d'entrée et de sortie avec bac : 6 778 €
- Batteur mélangeur 20l : 1 524 €
- Sauteuse : 2 760 €
- Piano de cuisson : 5 515 €
- Réfrigérateur : 3 619 €
- Cellule de refroidissement : 3 200 €
- Cellule de maintien au chaud : 3 576 €
- Thermomètres professionnels : 221 €

Le coût total est de 27 193 €

Changement des ampoules incandescentes par des LEDs dans tout le groupe scolaire.

Renouvellement de la licence du tableau blanc pour une durée de 5 ans.

Meuble dans la classe de la directrice : 3 206 €

Ordinateur portable : 808 €

Clés pour tableaux numériques : 190 €



ESCAPE *Game*

Durant l'été 2022, deux jeux ont été mis en place grâce à l'Escape Game de notre village.

Le premier, en partenariat avec l'office du tourisme d'Aydat, du 18 juillet au 12 août consistait à récupérer des codes en faisant le parcours bonus de l'escape Game pour ensuite ouvrir un cryptex qui renfermait un cadeau.

Le deuxième jeu se déroulait tout l'été.

Chaque joueur devait effectuer un des deux parcours le plus rapidement possible pour gagner un cadeau.

Les chaleurs de cet été ont réduit le nombre de participants mais ces jeux seront probablement reconduits l'été prochain.



Escape Game Learn-O Parc du Crest

Renseignements à l'Office de Tourisme d'Aydat
ou sur <http://parc.learn-o.com/>

Repas DES AÎNÉS

Dès que les conditions sanitaires ont permis d'organiser à nouveau des temps festifs, la Municipalité a invité nos anciens à partager le traditionnel repas accompagné d'une animation musicale en suivant. Le Maire, ses adjoints et les conseillers municipaux ont accueilli, avec un kir pétillant au Birlou et quelques mises en bouche, les 40 commensaux pour un déjeuner confié aux bons soins du traiteur l'Astrolabe.

Les délicieux plats se sont succédés sans répit, puis la compagnie Accord Parfait a commencé la première partie de l'animation musicale.

Tout le monde a apprécié, pendant le café, les chansons célèbres de comédies musicales new-yorkaises que la troupe a chantées, en restant sur scène.

Pour la seconde partie musicale, le Chef, pianiste avec et sans bretelles, a interprété des tubes français des années 20. Les plus alertes des hommes, un peu surpris par les choristes aguicheuses, ont ainsi dansé quelque peu sous les applaudissements de toute l'assemblée.

Chacun a pu repartir à la maison avec de beaux souvenirs dans la tête, et dans la main, le bristol du menu dont la décoration florale a été réalisée par Amandine Muffat, auteure Crestoise.



Collecte de **VÊTEMENTS**

Comme chaque année, la collecte de vêtements, de jouets, de linges de maison et de chaussures, s'est déroulée le samedi 24 octobre dans la salle du Moutier. L'ensemble des biens récoltés a été reversé à l'association Emmaüs. Vous avez été nombreux à venir déposer vos affaires tout au long de cette journée, ce qui a permis de dépasser la collecte de l'année dernière. Merci à tous les participants pour leur générosité et leur solidarité.

Un nouveau conteneur de collecte est mis en place en remplacement du précédent, sur le parking de l'ancienne école du Moutier, au profit d'Emmaüs. L'année dernière, nous avons dû nous tourner vers une autre association car l'Association des Paralysés de France n'avait plus la possibilité de collecter, de trier et de revendre les affaires collectées.



Parrainage **DES ARBRES**

Le samedi 8 octobre au verger de sauvegarde a eu lieu la cérémonie de parrainage des arbres dédiée aux enfants nés au sein de la commune en 2021. Cette année, cinq enfants sur onze accompagnés de leurs parents ont participé à cette cérémonie en présence du maire, des élus ainsi que des membres de la confrérie et de l'association des croqueurs de pommes. Le verger a été ouvert pour cette occasion et nous avons pu admirer les quarante arbres fruitiers entretenus par les membres de l'association des croqueurs de pomme. Une plaque gravée au prénom de l'enfant, sa date de naissance et la variété de l'arbre a été apposée devant chacun des arbres.



Colis **DE NOËL**

Comme chaque année, à l'occasion des fêtes de Noël, la municipalité est heureuse d'offrir un colis de douceurs à chaque habitant de la commune de 85 ans et plus. Il s'agit d'une corbeille gourmande, composée principalement de produits du terroir. La distribution se fait par les élus de la commission action sociale, directement au domicile des personnes et en maison de retraite. Ces colis seront distribués quelques jours avant les fêtes.



Consommation ÉNERGIE ET EAU



Sais-tu que tous les jours, tu peux économiser de l'énergie ?



Ah bon, mais comment je peux faire ?



FAITES LA CHASSE AUX APPAREILS EN VEILLE

Les appareils en veille, même s'ils sont éteints, consomment de l'électricité. Et il ne s'agit pas seulement de la télévision, des consoles de jeux, des ordinateurs, auxquels tout le monde pense. Sachez que votre cafetière, votre four à micro-ondes, votre grille-pain et le gros électroménager sont aussi responsables de « consommations fantômes ». Pensez à les arrêter et à les débrancher lorsque vous ne les utilisez pas.

Pour vous simplifier la vie, branchez ces appareils sur une multiprise avec interrupteur – cela vous évitera de tirer l'appareil, souvent lourd, pour le débrancher du mur. Encore plus simple, optez pour des prises « intelligentes », qui détectent les appareils restant en veille et les arrêtent automatiquement.

Pour vos appareils électroniques (tablettes, ordinateurs), réglez leurs paramètres afin qu'ils s'éteignent systématiquement au bout d'un temps établi. Cela vous permettra de réduire de 50 % votre consommation d'électricité due à leur usage.

FAITES LA CUISINE DE MANIÈRE RESPONSABLE

Dans la cuisine aussi il est possible de faire des économies d'électricité :

- Réchauffez au four à micro-ondes plutôt qu'au four traditionnel. Si vous n'avez pas de four à micro-ondes, sachez que les fours à chaleur tournante sont plus économes en électricité car vous pourrez ainsi faire cuire plusieurs aliments simultanément ;
- N'oubliez pas de couvrir vos casseroles pour éviter la déperdition d'énergie et optimiser la cuisson. La cocotte-minute est la plus économique car elle permet des temps de cuisson beaucoup plus courts – d'où son nom d'ailleurs ;
- Optez pour des plaques de cuisson à induction plutôt que des plaques vitrocéramiques ou que des plaques électriques traditionnelles : elles permettent de réaliser des économies d'électricité variant de 30 à 50 % ;
- Misez sur l'inertie des appareils de cuisson : éteignez votre four ou votre plaque de cuisson avant la fin de la cuisson. Le temps qu'il ou elle refroidisse, votre plat sera cuit. Ou alors lancez la pyrolyse pour nettoyer votre four à la fin d'une cuisson, plutôt que

de la lancer sur un four froid ;

- Préférez votre bouilloire pour faire bouillir de l'eau, plutôt qu'une casserole ou le four à micro-ondes.

Ne pré-lavez pas votre vaisselle sous l'eau chaude lorsque vous possédez un lave-vaisselle.

SAVEZ-VOUS QU'EST-CE QUI CONSOMME LE PLUS D'ÉNERGIE DANS LA MAISON ?

N°1 : le four.

C'est l'appareil qui consomme le plus d'électricité dans un logement, plus de 1.000 kWh par an en moyenne. Mais il est possible de réduire la facture en optant pour un four à chaleur tournante ou, encore mieux, pour un four combiné (four + micro-onde).

Je règle mon chauffe-eau à 55° et je reste moins longtemps sous la douche

Moins d'eau chaude consommée, c'est moins d'énergie dépensée pour la chauffer : 10l d'eau chauffée en moins par jour, c'est 10% d'économies d'énergie sur le chauffe-eau par an.

Pour cela, le premier réflexe est de régler votre chauffe-eau à 55 degrés. Vous pouvez également le couper lorsque vous êtes absents 2 ou 3 jours plutôt que de le maintenir inutilement chaud pendant plusieurs jours.

Fermez les robinets mitigeurs en position froide pour éviter de solliciter le chauffe-eau inutilement.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- L'eau chaude sanitaire représente jusqu'à 20% de la consommation d'énergie d'un ménage et coûte environ 270 € par an.





QUELQUES RÉFLEXES À ADOPTER

1. Opter pour des LEDs.
2. Proscrire les éco halogènes.
3. Profiter de la lumière du jour.
4. Penser à éteindre la lumière.
5. Dépoussiérer les dispositifs d'éclairage.
6. Penser à installer des variateurs de lumière
7. Utiliser des ampoules basse consommation
8. Utiliser les bonnes couleurs
9. Penser à installer des détecteurs de présence

Dans la cuisine, éviter les déperditions d'énergie

- Couvrir les plats lors de la cuisson et pour faire bouillir de l'eau, privilégier la bouilloire.
- Pour réchauffer vos plats, le four à micro-ondes consommera moins qu'un four classique.
- Pour cuire vos légumes, la cocotte-minute est jusqu'à 60 % plus économe que les casseroles.
- Dégivrer régulièrement son congélateur et son frigo et nettoyer régulièrement la grille arrière du frigo
- Utiliser le programme « éco » du lave-vaisselle.

10

ÉCO-GESTES POUR CONSOMMER MOINS D'ÉLECTRICITÉ

- 1 Faites le point sur votre consommation d'électricité
- 2 Éteignez vos appareils en veille
- 3 Choisissez des appareils électriques moins énergivores
- 4 Entretenez votre linge de manière éco-responsable
- 5 Faites la cuisine avec peu d'électricité
- 6 Optimisez l'utilisation de vos appareils produisant du froid
- 7 Utilisez un éclairage à LED pour réduire votre consommation et facture
- 8 Optimisez la consommation de votre chauffe-eau
- 9 Faites des économies sur le chauffage
- 10 Contrôlez vos appareils et maîtrisez leur consommation grâce aux objets connectés

Abaisser la température du domicile

- Baisser de seulement un degré la température des radiateurs, 18°C dans les pièces principales et 17°C dans les chambres : 1% sur la consommation globale
- Un couple de thermostat programmable, une prise allant jusqu'à 85-8 par radiateur pour installer un programmateur sur une chaudière gaz ou une prise via le programme de ventilation d'un système d'énergie (VVC)
- Tester davantage votre logement : plus d'infos sur les économies de l'Éco-Rénov' sur www.gerev.fr/energies/leclairement

Et au bureau

- **Régler la mise en veille** : il suffit de paramétrer les ordinateurs (ordinateurs, imprimantes...) pour qu'ils se mettent en veille après un temps d'inactivité de 5 ou 10 minutes par exemple.
- **Éteindre les appareils avant de quitter le bureau** (comme pour la maison !) au-delà d'une demi-heure de non utilisation, la veille ne suffit pas et il convient de les mettre hors tension.
- **Régler la luminosité** : limiter la luminosité des écrans pour économiser de l'énergie sans perdre en confort visuel. La plupart du temps, cette fonction se trouve dans Paramètres > Système > Affichage.

Couper les alimentations des appareils en veille

Débrancher la box internet, la télévision, les ordinateurs : - 1,5% sur la consommation globale. En effet, en veille, ces appareils continuent de consommer, parfois autant que quand ils sont allumés. Attention, il y a aussi cafetières, micro-ondes, machine à pain, lave-linge et lave-vaisselle. En bref, faites attention aux veilles cachées ! Pour les éviter, vous pouvez vous doter de prises « coupe-veille », qui stoppent l'arrivée du courant lorsque vous éteignez un appareil. De même, des prises dites « intelligentes » s'arrêtent au bout d'un certain temps de veille.

Dans la salle de bains

- Laver son linge à 30°C ou sur le mode éco : deux à trois fois moins d'énergie utilisée
- Sécher son linge à l'air libre plutôt que d'utiliser le sèche-linge
- Privilégier les douches aux bains et réduire le temps passé sous l'eau
- Régler la température du ballon d'eau chaude à 55°C



Pour toutes vos questions juridiques ou techniques sur le logement :

Acheter, vendre ou louer un logement, investir dans l'immobilier, réaliser des travaux, connaître les normes ou la qualité du bâti, gérer un logement en copropriété ...

Demandez des conseils d'experts avant d'agir !

Contactez le guichet unique gratuit et indépendant

ADIL du Puy-de-Dôme

Par courrier, courriel, téléphone ou rendez-vous

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, sauf le lundi matin.

Des permanences sont organisées sur le département.

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République - 63100 CLERMONT-FERRAND

04 73 42 30 75

contact@adil63.org www.adil63.org

LOGEMENTS LOCATIFS ET ÉTIQUETTE ÉNERGIE :

des changements en perspective !

Quelques dates clés à retenir:

- Depuis le 24 août 2022 : gel des loyers énergivores

Si un logement est classé en F ou G, le propriétaire bailleur ne peut pas :

- Appliquer un loyer supérieur à celui du précédent locataire lors de l'établissement du nouveau bail

- Procéder à la révision annuelle du loyer en cours de bail

- Proposer une augmentation de loyer lors du renouvellement du bail

- Majorer le loyer en cours de bail à la suite de travaux d'amélioration

Cette mesure de la loi Climat et résilience n° 2021-1104 du 22 août 2021 est applicable aux contrats de location conclus à compter du 24 août 2022. Elle s'appliquera aussi aux baux en cours pour ceux qui seront reconduits tacitement ou renouvelés après le 24/08/2022.

Sont concernés :

- Les logements loués nus ou meublés à usage d'habitation principale (parc privé de droit commun, logements communaux appartenant au domaine privé de la commune soumis à la loi du 6 juillet 1989)

- Les logements loués dans le cadre d'un bail mobilité.

au seuil de 450 kWh/m²/an d'énergie finale. Par opposition à l'énergie primaire, il s'agit de l'énergie qui est livrée chez vous (gaz, fioul, bois ou électricité) et qui correspond à la facture de votre fournisseur d'énergie.

Cette mesure sera applicable pour les contrats conclus à compter du 1er janvier 2023.

-A partir de 2025

Le niveau de performance d'un logement décent sera établi selon l'étiquette de Diagnostic de Performance Energétique (DPE). Ce niveau devra être compris :

- A compter du 1er janvier 2025, entre la classe A et la classe F

- A compter du 1er janvier 2028, entre la classe A et la classe E

- A compter du 1er janvier 2034, entre la classe A et la classe D

(Modalités suivant décret à paraître)

Besoin d'informations complémentaires sur ce point ?

ou pour toutes questions juridiques, fiscales, techniques sur l'habitat, votre réflexe :

ADIL 63

Maison de l'Habitat, 129 avenue de la République, 63100 Clermont-Ferrand
04.73.42.30.75
www.adil63.org

A ce jour, les logements HLM ne sont pas concernés, de même que les logements communaux appartenant au domaine public de la commune.

- A compter du 1er janvier 2023: critère de performance minimale à respecter

Le niveau de performance énergétique d'un logement décent devra être inférieur



Cambriolages

Les habitations ciblées sont les pavillons, dans un créneau 16h / 20h.

Consignes :

- Ne pas laisser les portails ouverts la journée.
- Activer les alarmes si la maison est équipée.
- Porter une attention particulière aux véhicules et personnes inconnus ayant une attitude suspecte, relever les immatriculations le cas échéant.
- En cas d'absence prolongée, aviser un voisin de confiance afin qu'il jette un œil sur la propriété. Pour les vacances, l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) est toujours d'actualité. L'imprimé est téléchargeable sur internet (<https://www.service-public.fr>), une fois complété, il suffit de l'amener à la gendarmerie.

Surtout ne pas hésiter à appeler la gendarmerie (numéro national 17) en cas de doute.



Retrouvez la Communauté de Brigades de VEYRE-MONTON sur votre Smartphone grâce à l'application « PanneauPocket ».

Une fois l'application téléchargée, cherchez « Gendarmerie COB de Veyre-Monton »

Vous pourrez retrouver des conseils, des alertes et des informations utiles.

Disponible sur



PanneauPocket



INSTALLATION/DEPANNAGE

DA COSTA OLIVIER
odcelec@free.fr

Site internet: www.odcelec.fr
9 Impasse Les Vallières
63450 LE CREST

ALARME INTRUSION - VIDÉO SURVEILLANCE - 06 46 25 73 21
CONTRÔLE D'ACCÈS - DOMOTIQUE -
INSTALLATION ÉLECTRIQUE HABITATION

Sapeurs **POMPIERS**



Nouvelles recrues au Centre de Secours :

Les Sapeurs-Pompiers de Saint-Amant-Tallende sont heureux de vous présenter les six nouvelles recrues qui rejoignent la caserne en cette fin d'année. Il s'agit de :

- Gaëlle MERSCH, 34 ans, infirmière.
- Alexandre RABY, 26 ans, Sapeur-Pompier de Paris, issu de la section des Jeunes-Sapeurs-Pompiers (JSP) de Saint-Amant-Tallende, il réintègre le centre.
- Adrien AUCLAIR, 18 ans, étudiant en classe préparatoire scientifique, issu de la section des Jeunes-Sapeurs-Pompiers (JSP) de Saint-Amant-Tallende.
- Fernando TEIXEIRA, 44 ans, agent SNCF. Sapeur-Pompier Volontaire depuis 2005 en grande partie dans le SDIS 28 (Service Départemental d'Incendie et de Secours), puis dans le SDIS 03.
- Xavier FERNANDES, 32 ans, agent à Clermont Auvergne Métropole. Sapeur-Pompier-Volontaire depuis 2011, en mutation du centre de La Roche Blanche.
- Lukas DARBEAUD, 26 ans, autoentrepreneur spécialisé dans l'identification laser et le suivi d'outillages et d'équipements. Sapeur-Pompier-Volontaire depuis 2021, en mutation du centre de La Roche Noire.

Ces nouveaux éléments viennent renforcer les effectifs du centre qui a toujours besoin de recruter afin d'assurer une activité opérationnelle soutenue. Les besoins sont importants notamment en journée, en semaine. Si vous souhaitez nous rejoindre ou vous renseigner, nous aurons plaisir à vous accueillir au Centre de Secours les jeudis soirs à partir de 18h00, à l'occasion de notre prise de garde.

Nouveau VSAV : Véhicule de Secours et d'assistance aux Victimes

En août dernier, les Sapeurs-Pompiers de Saint-Amant-Tallende ont réceptionné un nouveau véhicule, de type VSAV en remplacement de celui en place depuis 2014. Ce véhicule, appelé communément « ambulance », est le véhicule le plus sollicité du centre. En 2021, cet engin a réalisé x interventions, soit près de 80% des sorties de secours. Ce nouvel engin, est plus court que le précédent ce qui

facilite la maniabilité du véhicule. Il est équipé d'une double rampe de gyrophares à LED afin de lui conférer une visibilité accrue, ainsi qu'un éclairage renforcé. Les équipements embarqués, de dernière génération, permettent d'améliorer la prise en charge des victimes. Colonne de renfort feux de forêt :

Avec plus de 62 000 hectares brûlés en France, l'été 2022 a été une année record en termes de feux de forêt avec les incendies qui ont sévis en Gironde, dans le sud de la France, mais également dans des départements habituellement moins exposés à ces risques. Pour faire face, les Sapeurs-Pompiers du Puy-de-Dôme ont contribué à la constitution de colonnes de renfort extra-départementales en mettant à disposition des véhicules ainsi que des moyens humains durant plusieurs semaines et sur différents fronts.

Le véhicule de lutte contre les feux d'espaces naturels (CCF : Camion Citerne Feux de Forêt) du Centre de Secours de Saint-Amant est parti en renfort sur l'importante reprise du feu de Landiras, en Gironde, mi-août.

Sur le plan humain, trois sapeurs-pompiers du Centre de Secours de Saint-Amant-Tallende ont été engagés dans le cadre des colonnes de renfort sur différents feux de forêt d'envergure. Il s'agit du Sergent Armand CASTEL, du Caporal Yann TALARON et du Sapeur Nicolas RABY.

Salle de sport au Centre de Secours

Depuis plusieurs mois, un groupe de Sapeurs-Pompiers du centre a travaillé à l'aménagement d'une salle de sport au sein de la caserne. Cette dernière est à disposition des Sapeurs-Pompiers et des Jeunes-Sapeurs-Pompiers du centre. L'amicale du centre a contribué financièrement à l'acquisition de matériel afin de favoriser le développement d'une activité physique et de moments de convivialité dans un cadre ludique et sportif.



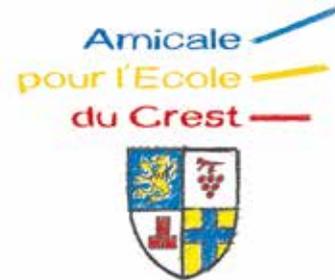
Amicale POUR L'ÉCOLE DU CREST

L'équipe de l'Amicale de l'école a cette année eu le renfort de nombreux parents, ce qui va nous permettre de proposer de nombreux projets !

Nous leur souhaitons la bienvenue, et de nombreuses années à l'Amicale.

Les projets en cours et les dates à retenir :

- Halloween, le 31 octobre 2022 (maquillage, lecture de conte, zombie race, boom).
- Loto, le 20 novembre 2022.
- Une vente de chocolat au sein de l'école pour les périodes de Noël.
- Le carnaval se déroulera le samedi 2 avril 2023 (thème à définir).
- La brocante, organisée en semi-nocturne, aura lieu le samedi 3 juin 2023.



Un projet de course de caisse à savon est à l'étude, nous vous tiendrons informés si nous arrivons à mener à terme ce projet.

Pour rappel, l'intégralité des bénéfices est versée à la coopérative scolaire et servira à financer les projets de l'école du Crest.



Crest'ATION

Après deux ans d'absence, CREST'ATION a exposé les 1er et 2 octobre 2022 dans la salle des Loisirs du Crest et le public était au rendez-vous.

Notre invité d'honneur M. Philippe Grand, photographe animalier était présent dimanche après-midi pour échanger avec les visiteurs. Tous furent surpris de notre travail et de la technique utilisée pour le rendu des poils ou des plumes des animaux sauvages.



Pour traiter ce sujet cela a demandé aux artistes de tester différentes techniques artistiques pour se rapprocher au plus près du réel. Cette expérience fut des plus enrichissantes.

Nous avons exposé plus de 60 tableaux, le résultat de deux années de création.

En attendant de vous recevoir nombreux, pour notre prochaine exposition en 2023, les artistes continuent à créer et travailler sur de nouveaux thèmes pour vous proposer des pastels colorés et plein de légèreté.



Association A.V.E.C



La Présidente et son bureau vous souhaitent, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, Santé, Bonheur et Réussite pour cette nouvelle année 2023, qu'elle vous apporte de la douceur et de la sérénité.

Cette année, nous sommes ravies d'accueillir, un nombre important de nouveaux habitants qui viennent de s'installer sur le Crest et qui sont venus s'inscrire aux diverses activités que nous proposons. C'est effectivement le meilleur moyen de s'intégrer au sein de notre village et nous les en remercions sincèrement. Evidemment, nous avons toujours le plaisir de retrouver certains adhérents, fidèles depuis de nombreuses années, et quelques nouveaux venus des alentours.

Nouvelle saison, nouvelle activité pour cette année : le POSTURAL BALL : essai en mars 2022.

Nos activités quotidiennes : Gym d'entretien, Gym équilibre, Zumba, Stretching, Pilates, Country, Randonnée Pédestre et Marche Nordique, Body-Form et Dentelle.

Nos coordonnées Association A.V.E.C. :

Téléphone : 06.02.61.96.89 et adresse mail : association.aveclecrest@gmail.com
Instagram : avec_lecrest

Le bureau a été reconduit lors de l'Assemblée Générale du 08 septembre 2022.

Présidente : Chantal LAFON VIARD

Trésorière : Elsa MARCHAND

Trésorière adjointe : Christelle DUMONT

Secrétaire : Patricia DUMONT

Secrétaire adjointe : Johanna DUMONT

Membres : Isabelle CASENOVE, Bénédicte TISSIER, Marie TISSIER, Océane LOUSSERT



La fin des restrictions pour la pratique des activités physiques et sportives : nous allons redémarrer cette nouvelle saison en maintenant tous nos cours comme auparavant en faisant confiance à chacun d'entre nous afin de se responsabiliser à l'égard d'autrui.

Nous avons terminé l'année écoulée par un repas de fin d'année début juillet de toutes les sections au

restaurant « Les Briques Rouges » à Veyre, où nous avons passé un excellent moment de convivialité en extérieur qui a clôturé l'année 2021-2022.



NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS en 2022-2023 :

- SOIRÉE DANSANTE

« ANNÉES 80 A NOS JOURS » : 26 novembre 2022

- A.V.E.C. participera au Marché de Noël 2022 avec l'association « Il était une fois demain » : 17 décembre 2022

- THÉÂTRE : 19 février après-midi

- RANDONNÉE PÉDESTRE : 28 mai 2023

« LA MONTAGNE DE LA SERRE »

- BAL : 13 juillet 2023 avec ORCHESTRE

- REPAS ANNUEL TOUTES SECTIONS



Nous remercions toujours et encore nos fidèles adhérents, de nous faire encore confiance, et de nous soutenir comme toujours. Nous sommes ravies de pouvoir redémarrer une nouvelle saison, de retrouver les activités anciennes et nouvelles, et surtout de faire plaisir à nos séniors qui sont pour nous très importants. Notre rôle est avant tout de faire vivre notre village, de permettre aux personnes de pouvoir se distraire, se rencontrer et de partager des moments de convivialité et d'amitié.

Nous espérons vous redonner un peu de bonheur avec cette nouvelle année qui arrive !

PRENEZ SOIN DE VOUS TOUTES ET TOUS ainsi que de VOS PROCHES.

UN GRAND MERCI A VOUS TOUS.

Toujours ferme sur les objectifs : FAIRE PLAISIR ET SE FAIRE PLAISIR

Merci de votre fidélité et de votre confiance

Toute l'Equipe d'A.V.E.C.



COMITÉ *des fêtes*

En 2021, nous avons réalisé deux manifestations :

- Le samedi 27 novembre : la journée « saucisson à l'alambic » qui s'est déroulée avec succès.
- Le samedi 11 décembre, nous avons participé au marché de Noël avec l'association « Il était une fois demain ». Nous avons tenu un stand « dégustation et vente d'huîtres » devant la salle des Loisirs.

De nombreux amateurs, pour lesquels près de 600 huîtres ont été ouvertes, se sont déplacés. La dégustation était accompagnée d'un verre de vin blanc produit par Pierre Deshors (consommé avec modération, évidemment !).

En 2022, nous avons réitéré ces deux manifestations :

- Le samedi 26 novembre, nous avons réalisé l'opération « saucisson à l'alambic » avec un succès plus important que lors de la première édition et espérons que tous les « mangeurs de saucisson » ont été satisfaits.

Une fois encore, Sylvie (chef alambic) a assuré la cuisson avec grande maîtrise.

Nous la remercions de sa prestation et de sa générosité.

En effet, elle a voulu que la somme destinée à couvrir ses frais soit reversée au Téléthon, comme en 2021, ce que nous avons, bien sûr, respecté.

- Le samedi 17 décembre, l'opération « huîtres » a été reconduite dans le cadre du marché de Noël.



Un projet d'aligot, envisagé au printemps, est en cours d'organisation... nous ne manquerons pas de communiquer lorsque le projet sera finalisé !

L'assemblée générale de l'association s'est tenue en octobre et a permis de renouveler la constitution du bureau :

Président : Patrick Germain
Secrétaire : Tiphaine Delorme
Trésorier : Laurent Raby

Bonne nouvelle année à toutes et à tous.

N'hésitez pas à nous contacter, si vous voulez faire partie de l'équipe, nous vous accueillerons avec plaisir.

**Mail : comitedesfeteslecrest@gmail.com
ou 06 76 66 14 66 (Patrick Germain)**



Association **EFCAT**

La saison a repris début août avec les seniors qui ont fait un parcours historique en coupe de France en atteignant le 4ème tour, une première pour le club depuis la saison 2005/2006.

Les enfants ont repris le chemin des terrains début septembre avec des équipes dans toutes les catégories. Au total, nous avons 186 licenciés qui représentent le club tous les week-ends à travers la région.

Le stage de Toussaint a fait le plein avec 40 enfants présents les 2, 3 et 4 novembre.

La prochaine manifestation aura lieu à la salle polyvalente à Saint-Amant avec le traditionnel Noël de l'école de foot suivi d'une soirée avec tous les membres du club.

Nous organiserons le week-end du 8 mai au stade de Tallende, notre tournoi régional jeunes et aussi le stage de Pâques pendant les vacances de Pâques.

Vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux : [efcatofficiel](https://www.facebook.com/efcatofficiel)



Le sourire DU CREST

Le thème du Téléthon 2022 était : « Colore ton Téléthon ». Et on en a vu de toutes les couleurs pour cette 14e édition au Crest.

Comme chaque année, l'association « Le Sourire du Crest » a concocté un week-end festif pour le plus grand plaisir de tous. Au programme : soirée animée par nos danseuses locales le vendredi soir, théâtre le samedi soir, randonnée et la désormais traditionnelle tripe le dimanche matin, et aussi vente de viennoiseries, tombola, vin chaud (bien sûr).

Le combat du Téléthon porte sur les maladies rares, certes, mais il

permet des avancées au service du plus grand nombre. Il a ainsi été démontré la capacité des chercheurs à renverser le cours des maladies, jusqu'alors incurables et à faire naître une nouvelle médecine.

Le Téléthon, c'est aussi la plus grande vague d'amour de tous les temps.

Nous sommes fiers de notre mobilisation. On ne lâche rien. Nous vous remercions chaleureusement de votre soutien indéfectible et de la formidable générosité dont vous faites preuve.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2023 !



Union DESENFANTS DU CREST

L'association qui va être mise en sommeil en attendant que quelqu'un reprenne le flambeau, vous présente ses meilleurs vœux pour 2023.

La Banda « Le Crest Zi'Orcet » a repris ses répétitions hebdomadaires animées par Daniel Pillitteri et continue d'animer plusieurs manifestations comme ci-dessous, la Fête de la Pomme à la Roche Blanche.



Commémoration du 11 Novembre au Crest



Les membres et adhérents de l'Union des Enfants du Crest

ECOLE DE MUSIQUE

Mont d'Arverne Les Cheires

Vous êtes débutant, amateur, passionné de musique ? Vous souhaitez vous (re)mettre à la pratique d'un instrument ?...

...Rejoignez l'Ecole de Musique Mond'Arverne-Les Cheires !

Animée par une équipe dynamique et enthousiaste, notre École propose à tous, petits et grands, des cours de piano, guitare, violon, flûte, saxophone ou encore percussions, mais aussi, pour les plus jeunes (à partir de 5 ans) un éveil musical pour découvrir tout en s'amusant !

Vous avez été nombreux à la plébisciter : notre Chorale a enfin vu le jour ! Si vous aussi vous avez envie de donner de la voix, n'hésitez plus, rejoignez-nous...



Grâce au soutien financier de la Communauté de Communes et au support logistique des communes de Tallende et du Crest, plus de 70 élèves sont d'ores et déjà inscrits sur 2022/23 : nous comptons sur votre présence pour les encourager lors des événements qui seront organisés cette année !

A bientôt !

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année, et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2023.

**DES MUSICIENS ...
... MAIS AUSSI DES CHORISTES !**

Contact et renseignements :

Tél. 07 66 68 41 67 - mail : emm.lescheires@lilo.org

IL ÉTAIT UNE FOIS... *Demain*

2022 Le recul du Covid et l'allègement des mesures sanitaires ont permis cette année une reprise quasi normale de nos activités, voyages mis à part.

Samedi 11 décembre 2021 marché de Noël avec la participation d'AVEC, du Comité des Fêtes et de Pierre Deshors, notre viticulteur.

Nous leur adressons nos remerciements ainsi qu'à ceux venus nous aider pour la préparation et la remise en ordre de la salle. Merci aussi à tous les nombreux visiteurs de s'être prêtés gentiment à la présentation obligatoire du pass sanitaire ainsi qu'au port du masque

Les exposants ont été moins nombreux que prévu du fait des « péripéties covid » de dernière minute mais l'ambiance est restée bon enfant. Les stands étaient variés et chacun a pu se faire plaisir.

Le Père Noël était là bien sûr ainsi que les incontournables crêpes et vin chaud ! A l'entrée, on pouvait déguster (et acheter) des huîtres avec un petit blanc local !

Dimanche 3 avril le Salon du Livre, victime du Covid en 2020 et 2021, a subi cette année les caprices de la météo ! Seuls 18 auteurs sur les 28 prévus ont bravé la neige (absente en décembre !). L'ambiance est cependant restée chaleureuse et conviviale et les présents n'ont pas regretté le déplacement, comme en témoignent les avis sur le Livre d'Or. Les quelques courageux visiteurs qui avaient aussi bravé les conditions hivernales ont pu dialoguer longuement avec les écrivain(e)s et trouver leur bonheur parmi la variété des genres. Nous sommes très heureux que deux des auteurs Amandine Muffat et Bruno Bezout habitent Le Crest.

Le 2 juin : un dîner très convivial a réuni les membres du Conseil d'Administration à la terrasse du Relais du Crest. Seule ombre au tableau, l'averse de grêle qui a écourté la soirée !

Samedi 18 juin : la sortie à l'écoute des oiseaux au Sail à Mirefleurs était orchestrée par Jean-Pierre Dulphy membre de la LPO. Seules sept participantes ont répondu à l'appel de ce jour historique. Elles ont largement profité d'une balade riche en observations

: grâce aux cabanes aménagées ainsi qu'à la longue vue et aux jumelles de J.P Dulphy, il était facile de voir évoluer de nombreux oiseaux plus ou moins connus : mouettes rieuses, goélands, sternes, hérons cendrés, bihoreaux ou bernaches et leurs oisons, et même une nette rousse (canard plongeur à tête rouge, relativement rare).

10 juillet- 15 août ouverture de l'église : Bruno et Armelle Jeandel ont repris le rituel désormais bien installé des mardis matins.

17 et 18 septembre : Journées du patrimoine. Ouverture de l'église samedi et dimanche avec présentation des vêtements liturgiques et d'une vidéo d'explications sur les points d'intérêt de l'édifice. Des familles du Crest, des promeneurs et des touristes sont venus visiter. Les enfants ont été un peu déçus de ne pouvoir sonner les cloches en raison des travaux de réparations dans le clocher.

Le samedi en soirée, le concert du « Petit chœur du Solstice » a connu un franc succès.

Bruno et Armelle se sont réjouis de la participation des habitants et des employés municipaux à la préparation de la manifestation ainsi qu'à la remise en ordre des lieux.

20 octobre : l'assemblée générale a élu le nouveau conseil d'administration et les membres du bureau (soulignés) :

Chatard Geneviève (secrétaire adjointe), Chérasse Paulette, Chouvel Catherine

Foury Annick (trésorière), Girard Paule, Armelle et Bruno Jeandel, Lazzaro Hélène (secrétaire),

Lépron Nicole (présidente),

Morvan Jacqueline, Parfus Agathe, Pelegry Marie-Claude, Prud'homme Annick et Maryse Laguet qui, à notre grand plaisir, a réintégré le conseil d'administration. Nous la remercions de sa fidélité.

Nous avons accueilli 2 nouveaux adhérents, 33 ont renouvelé leur adhésion. Merci à eux.

Nous attendons toujours de nouvelles forces ! Si vous avez envie de découvrir, de mieux connaître et de développer notre patrimoine, n'hésitez pas, venez nous rejoindre !

Toujours en cours : notre brochure « Le patrimoine du village ».

Nous continuons à y travailler. Nous espérons qu'elle sera publiée pour le salon du livre.

Mail : association_iletaitunefoisdemain@orange.fr
Pour informations détaillées, voir le site de la commune.

Marché de Noël 2022 : samedi 17 décembre de 10 heures à 17 heures.

Salon du livre : samedi 13 mai 2023 de 9 à 18 heures.



LA FANNY *Crestoise*

La Fanny Crestoise a eu le plaisir d'organiser cet été encore, 2 concours les 18 juin et 27 août sur le Plateau de St Verny, lequel a reçu de nouveaux aménagements – traçage au sol, installation de poutres en bois au sol, un local ouvert type abri bus et mise à disposition d'eau...

Aussi, le bureau adresse ses plus sincères remerciements à Monsieur Le Maire et ses conseillers, sans oublier le personnel de la Mairie et les adhérents pour leur aide à la mise en place notamment des barnums lors de ces événements.

Tous nos remerciements à tous les participants sans qui ces journées ne connaîtraient pas le succès rencontré.

Jusqu'à 32 équipes, composées de débutants et chevronnés, se sont affrontées sur 4 parties plus ou moins longues et disputées.

Les vainqueurs du concours se sont vus offrir un Challenge, qui sera remis en compétition l'année prochaine, ainsi qu'un challenge personnalisé qu'ils



conserveront en souvenir de cette journée.

Encore félicitations aux gagnants et à tous les participants pour ce moment de partage.

Alors rendez-vous l'année prochaine, au plus tard, pour la remise en compétition du challenge.

Et pour ceux qui le souhaiteraient, le bureau vous informe que les inscriptions pour rejoindre l'Association de pétanque « La Fanny Crestoise », peuvent encore être enregistrées.

Venez nombreux...

Boulistiquement vôtre

Le Bureau, Jean-Claude Proust

Tél : 07 70 04 69 53, Annick Foury, Pascale Fillâtre

CHASSE *La Crestoise*

La Société de Chasse de Le Crest « La Crestoise » était sous la présidence de M. Michel LAFON, depuis 1991.

Michel Lafon était très fier de cette société et s'était toujours investi du plus profond de son âme pour qu'elle perdure. Depuis quelques années, il avait réussi à ce que de jeunes et anciens chasseurs viennent le rejoindre pour s'investir, et surtout leur apprendre les valeurs de la chasse, leur donner l'envie de vivre pleinement ce qu'il considérait comme une passion, à l'égard de la nature et des animaux. Michel voulait surtout que cette société ne disparaisse pas et il était fier de ses nouvelles recrues qui le considérait comme un maître protecteur, un défenseur des territoires.

Après son décès, le bureau a dû être revoté pour 4 ans lors de l'Assemblée Générale qui était prévue en mars 2022.

- Président, Etienne DUMONT
- Vice-Président, Jean-Claude BOUCHARIN
- Trésorier, Thibault RICOTTA
- Secrétaire, Thierry DUMONT
- Secrétaire Adjoint, Lionel CHERVALIER

L'ouverture de la chasse est le 2ème week-end de septembre.

Aujourd'hui, la Crestoise compte 24 chasseurs : 16 sociétaires et 8 actionnaires.

Alliés de la biodiversité, nous avons aménagé notre territoire pour le bien-être des chasseurs et des utilisateurs de la nature (marcheurs, cyclistes, ...).

Des niches à canards ont été installées dans les



ruisseaux et sur l'étang du Golf pour favoriser la reproduction et la tranquillité des canards Colvert.

Des abreuvoirs ont également été installés sur toute la société et sont remplis toute l'année pour permettre aux animaux de boire durant les

fortes chaleurs.

Les chasseurs sont avant tout des protecteurs et sont les premiers responsables de la faune et flore sauvage. Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension concernant notre passion et nos traditions, et nous espérons pouvoir partager la nature tous ensemble.

Le Président et son bureau vous souhaitent à toutes et tous, une excellente année 2023 et une bonne santé.

Nous envisageons quelques manifestations pour pouvoir se faire connaître et subvenir à notre projet de futur local de chasse.

- SOIREE BELOTE : dimanche 19 mars 2023
- BALL TRAP : date à définir courant juillet ou août 2023

Nos coordonnées : Société de Chasse de Le Crest « La Crestoise »

Téléphone : 06.34.95.55.92 et adresse mail : etienne.dumont63450@gmail.com

LES JARDINIERS

des Pays d'Auvergne

Comme chaque année le club local de l'association a proposé au Crest des conférences, en particulier comment mieux connaître son sol, comment l'améliorer. Autres thèmes abordés: les arbres, comment réussir ses semis. L'atelier de taille des arbres fruitiers est toujours apprécié par ceux qui veulent s'initier ou se perfectionner dans cette activité assez technique. Il y a également les achats groupés (graines, plants, matériel), qui intéressent un nombre croissant d'adhérents. Les animations et conférences 2023 peuvent être consultées sur notre site internet :

<http://www.jardinierspaysauvergne.com>



Les amis DE LA TOUR

Les amis de la tour forment une association qui propose de se réunir tous les jeudis à 14h à la maison du Peuple : échanger, rompre l'isolement, passer un après-midi convivial, jouer à des jeux de société (belote, scrabble, Rummikub, etc).

Les amis de la tour et son président souhaitent à tous et à toutes d'excellentes fêtes de fin d'année.



Club PHOTO

Notre activité a enfin pu se dérouler normalement après une saison chaotique, virus oblige...

Voilà déjà six ans que nous partageons un local avec une douzaine de passionnés autour de trois agrandisseurs pour faire des photos en noir et blanc mais sous une lumière rouge. Chaque mois, nous organisons une réunion ou une sortie pour traiter d'un thème choisi en commun. Comme chaque année, nous avons exposé notre travail courant mai à la maison du Peuple sur le thème « Les lignes ». Cette exposition a été l'occasion de rencontrer et d'échanger avec les habitants du Crest.

Nous espérons vous voir aussi nombreux lors de notre prochaine expo qui se tiendra les 12 et 13 mai 2023. Le thème sera « La lumière ». Lumineuse idée qui permettra à chacun de s'exprimer derrière son objectif.

Pour nous rejoindre ou nous rencontrer, contactez Pascal : pdecham@yahoo.fr

AIDE *aux devoirs*

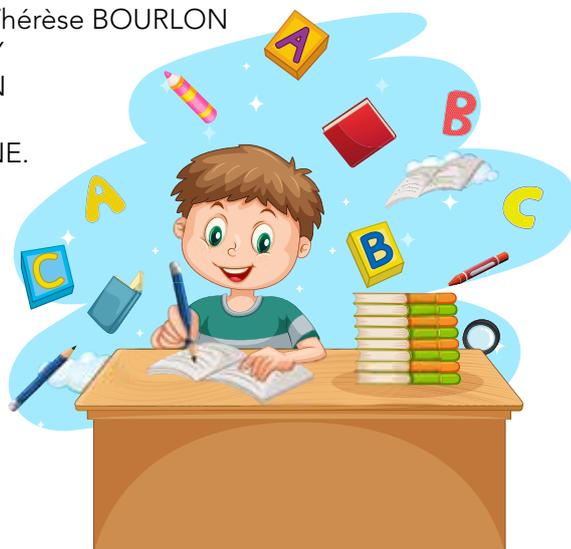
Pour le plus grand plaisir des parents et des enfants, l'aide aux devoirs a repris le 7 novembre.

L'association « Aide aux devoirs de la Croix-Saint-Verny » permet à 19 enfants de bénéficier d'un service gratuit d'accompagnement aux devoirs à raison d'une heure, les lundis et/ou les jeudis de 16h30 à 17h30.

L'aide aux devoirs est exclusivement réservé aux enfants bénéficiant de la garderie.

Sept bénévoles ont répondu présent pour l'année scolaire 2022-2023 :

- Jacqueline VIALLEFONT
- Patrick et Marie-Thérèse BOURLON
- Jacqueline BIGAY
- Christèle GITTON
- Bastien GERRY
- Laetitia LAVERGNE.



Olga Morcuende (EI)
Photologie™ / Photo-Thérapie

2 Allée de Chambourne - ZAC Des Sagnes
Chez RPI Rouer Protection Incendie
63670 Orcet

E-MAIL contact@olga-photologie.com
TÉLÉPHONE ++ 33 (0) 6 40 37 64 99

WEBSITE
www.olga-photologie.com



olga-photologie

Nathalie TIXIER

AVOCAT

Réception sur rendez-vous les vendredis après-midi

14, rue Néraud - 63450 LE CREST **Tél. 04.73.31.01.75**

DORAT Thierry

installation dépannage

plomberie chauffage

désembouage installation
plancher chauffant

34 route de monton
63450 LE CREST

06 78 63 49 91

04 73 61 13 97

thierrydorat@orange.fr

Aux Fins Gourmets

Boucherie - Charcuterie - Volailles

Plats cuisinés à emporter



Fernando PEREIRA
Espace Commercial "Le Gergovial"

Av. du Général de Gaulle
63670 LA ROCHE BLANCHE

04 73 87 54 62

Evolutifs



Coiffure mixte
Dames
Hommes
Enfants

Muriel

Place docteur Dertegre
63450 St Amant-Tallende
04 73 39 32 75



FUEYO IMMOBILIER

➤ VENTE ~ RECHERCHE ~ ESTIMATION ◀

2, rte de la Roche-Blanche 63670 Orcet

04 73 88 32 72

www.fueyo-immobilier.fr



Juilhard

Pâtissier - Chocolatier - Glacier

BÛCHES DE NOËL, CHOCOLATS, CONFISERIES, MACARONS

St-Amant-Tallende

Champeix

Orcival

04 73 39 30 62

04 73 71 40 08

04 73 65 85 60

www.patisserie-juilhard.fr

Boulangerie Pâtisserie

Roaffier

8, place du docteur Dertegre
63450 Saint Amant-Tallende
04 73 39 31 98

EC Beaumarché
63450 Tallende
04 73 39 03 93

Transport Médical agréé

ATOUT TAXI 63

N°1 COURNOLS 63450
13 chemin des Veyssières
63450 Le Crest
06 82 43 87 42

LA TOUR DE PIERRE

Côtes d'Auvergne

Pierre DESHORS
Propriétaire Récoltant
10 rue Néraud - 63450 Le Crest
04 73 39 00 88 - 06 32 86 23 67

SOYEZ ALERTÉ, PRÉVENU, INFORMÉ

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre **commune** grâce à l'application **PanneauPocket**

SIMPLE ET GRATUIT
Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**

2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !



Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant **app.panneaupocket.com**

BONNE UTILISATION !



APPLICATION PANNEAU POCKET

Grâce à vous, en 2022, Panneau Pocket a été un succès.

432 smartphones ou tablettes ont téléchargé l'application ce qui représente l'équivalent de 74 % des foyers de la commune.

Depuis le 1er janvier 2022 à ce jour, nous avons eu sur cette période 59 289 lectures.

NOUVEAUX

croc bio
magasin indépendant

BIO & Produits locaux

RHUMS • WHISKYS
BIÈRES • VINS
CHAMPAGNES

AUX
SOURCES
Vinicoles

**Zone de la Novialle . Rond-Point
63670 LA ROCHE BLANCHE**



BATYR
MAÇONNERIE GÉNÉRALE

06 78 40 03 25 | ent.batyr@gmail.com

NANDINA FLEURS
Amandine Vaux
Toutes compositions florales

Av. du Gal de Gaulle - Espace C^h le Gergovial
63670 LA ROCHE BLANCHE
04 73 87 57 41 - nandina.fleurs@orange.fr

Intermarché contact
S.A.S. Lovis
entreprise
indépendante

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

leDRIVE

OUVERT
du Lundi au Samedi
9h-12h30/14h-19h15
et Dimanche 9h-12h15

LA ROCHE BLANCHE
Tél. 04 73 79 40 48

COUVERTURE - ZINGUERIE - CHARPENTE

Alberto Pereira
21, rue de Vic-le-Comte
63730 MIREFLEURS

alberto.am@orange.fr 04 73 39 25 16